



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B3.5

N° de la demande : 2008-6007
Catégorie : Modifications à l'étiquette du produit - Cultures de rotation ou délais avant la plantation
Produit : Herbicide Impact
N° d'homologation : 28141
Matières actives (m.a.) : Topramézone (MTN)
N° de document de l'ARLA : 1856251

But de la demande

La demande vise à modifier l'étiquette de l'herbicide Impact (Impact Herbicide) afin d'y ajouter les pois comme culture de rotation.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Le demandeur n'a soumis aucune nouvelle donnée sur les résidus pour appuyer l'ajout des pois comme culture de rotation sur l'étiquette de l'herbicide Impact. Des données issues d'études sur l'accumulation réalisées en milieu isolé et au champ ont été réévaluées dans le contexte de la demande, et elles appuient l'ajout des pois comme culture de rotation avec un délai avant la plantation de un an. L'ajout des pois comme culture de rotation sur l'étiquette de l'herbicide Impact n'accroît pas l'exposition par l'alimentation et n'entraîne de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise pour la demande.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a soumis les données d'un total de sept essais réalisés en Ontario au cours desquels l'innocuité pour les pois plantés comme culture de rotation a été examinée. Dans tous les essais, du maïs de grande culture a été planté au cours de l'année du traitement, et des pois ont été plantés l'année suivante. L'intervalle de replantation était de 325 à 339 jours (de 10,5 à 11 mois). Les essais ont eu lieu en 2000 (deux essais), en 2006 (quatre essais) et en 2007 (un essai). Les traitements ont été : herbicide Impact + adjuvant Assist + nitrate d'ammonium et urée (UAN) et herbicide Impact + Aatrex + adjuvant Assist + UAN. La dose d'herbicide Impact pour tous les traitements se situait entre 12,5 g m.a./ha (une fois la dose) et 150 g m.a./ha (douze fois la dose). Les dommages visibles sur les pois ont été examinés dans les sept essais, et le rendement final a été évalué dans six essais.

Aucun dommage visible n'a été signalé sur les pois plantés l'année suivant l'application de l'herbicide Impact + adjuvant Assist + UAN et de l'herbicide Impact + Aatrex + adjuvant Assist + UAN à la dose simple homologuée, pour tous les essais, à chacun des trois intervalles d'évaluation (de 347 à 364 jours, de 365 à 379 jours et de 380 à 407 jours après le traitement). Des dommages visibles mineurs mais acceptables (2,5 %) ont été signalés sur les pois dans un essai, au deuxième intervalle d'évaluation (de 365 à 379 jours après le traitement), à la suite de l'application de l'herbicide Impact + Aatrex + adjuvant Assist + UAN à la dose d'application double de l'herbicide Impact. Le rendement des pois, dans les parcelles traitées à l'herbicide Impact + adjuvant Assist + UAN et Impact + Aatrex + adjuvant Assist + UAN au cours de l'année précédent la plantation a été semblable à ceux des parcelles non traitées. L'ajout des pois comme culture de rotation l'année suivant l'application de l'herbicide Impact peut donc être approuvé sur le plan de la valeur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la demande et jugé que les renseignements étaient suffisants pour appuyer l'ajout des pois à l'étiquette de l'herbicide Impact comme culture de rotation l'année suivant l'application du produit.

Références

- | | |
|---------|---|
| 1692889 | Value 10: IMPACT Herbicide Petition for Pea as a Rotational Crop the Year Following Treatment, DACO: 10.1 |
| 1692890 | Pea Follow Crop Trials, DACO: 10.2.3.3 |
| 1692891 | Pea Study Site List, DACO: 10.7.1 |
| 1692892 | Pea Treatment List, DACO: 10.7.2 |
| 1692893 | Pea Follow Crop Frequency Tables, DACO: 10.2.3 |
| 1763302 | Trial Data to Support Peas Addition to Impact Herbicide, DACO: 10.2.3 |
| 1763303 | Trial Data to support Peas Addition to Impact Herbicide, DACO: 10.2.3 |
| 1763304 | Trail Data to Support Peas Addition to Impact Herbicide, DACO: 10.2.3 |
| 1763305 | Trial Data to Support Peas Addition to Impact Herbicide, DACO: 10.2.3 |
| 1763306 | Trial Data to Support Peas Addition to Impact Herbicide, DACO: 10.2.3 |
| 1763307 | Efficacy data, DACO: 10.2.3 |

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.